



## MISSION PERMANENTE A BRUXELLES

Avenue Gustave Demey, 72-74 1160 Bruxelles (Belgique) Tel: (322) 346.97.47/48 Fax: (322) 346.97.28  
 Email: [africanunion@skynet.be](mailto:africanunion@skynet.be) Website : [www.au.int](http://www.au.int)

UA.BRU/FC/GR.AFR/CPI/274.11

La Mission permanente de l'Union africaine à Bruxelles présente ses compliments à toutes les Ambassades des États membres de l'Union africaine à Bruxelles, **Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI)**, et a l'honneur de les informer que Mme Silvana Arbia, Greffier de la CPI, **souhaite les inviter à une réunion qui se tiendra mercredi 23 novembre 2011 de 10h à 11h45 à la Maison ACP pour un échange de vues sur les points importants qui seront discutés lors de la 10<sup>ème</sup> session de l'Assemblée des États Parties qui aura lieu à New York du 12 au 21 décembre 2011.** Les points suivants sont proposés pour l'ordre du jour de cette réunion :

**1. Protection des victimes et témoins:**

- Défis en 2012 et conséquences budgétaires
- Accords relatifs à la réinstallation de témoins – utilisation du Fonds d'affectation spéciale pour financer la réinstallation de témoins

**2. Participation des victimes et réparations :**

- Stratégie de la Cour relative aux victimes – mise en œuvre en 2012 et conséquences budgétaires
- Rendre la participation des victimes devant la CPI effective dans les affaires et situations en cours
- Réparations : les avancées du Greffe en la matière au vue des procédures judiciaires en cours

**3. Sensibilisation et information du public :**

- Avancées relatives à l'impact des activités de la Cour en matière de sensibilisation dans les pays faisant l'objet d'une situation
- Défis à venir dans ce domaine, en particulier par rapport au budget 2012

**4. Budget 2012 de la Cour : les défis**

**5. Avancées relatives aux activités du Greffe par rapport aux nouvelles situations : Libye et Côte d'Ivoire.**

A la demande des services de Mme Silvana Arbia, les Ambassadeurs sont priés de bien vouloir confirmer leur participation respective à cette importante réunion **avant le 16 novembre 2011** par courriel à l'adresse suivante de la Mission permanente de l'UA à Bruxelles : [africanunion@skynet.be](mailto:africanunion@skynet.be)

La Mission voudrait profiter de l'occasion pour communiquer, ci-joint, aux Ambassades, pour information, la liste des États africains parties au Statut de Rome de la CPI, en précisant, toutefois, que **l'ensemble des Ambassades des États membres de l'UA à Bruxelles sont invitées à participer à cette réunion.**

La Mission permanente de l'Union africaine à Bruxelles saisit cette occasion pour renouveler à toutes les Ambassades des États membres de l'Union africaine à Bruxelles, Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), l'assurance de sa très haute considération.

Bruxelles le 27 octobre 2011



**A TOUTES LES AMBASSADES DES ETATS MEMBRES  
DU GROUPE AFRICAIN DES AMBASSADEURS  
A BRUXELLES**

**Liste des États africains parties au Statut de Rome de la  
Cour pénale internationale**

\*\*\*

**List of the African States Parties to the Rome's Status of  
the International Criminal Court**

1	AFRIQUE DU SUD	12	GABON	23	NAMIBIE
2	BENIN	13	GAMBIE	24	NIGER
3	BOTSWANA	14	GHANA	25	NIGERIA
4	BURKINA FASO	15	GUINEE	26	OUGANDA
5	BURUNDI	16	KENYA	27	SENEGAL
6	CAP VERT	17	LESOTHO	28	SIERRA LEONE
7	CENTRAFRIQUE	18	LIBERIA	29	SEYCHELLES
8	COMORES	19	MADAGASCAR	30	TANZANIE
9	CONGO	20	MALAWI	31	TCHAD
10	CONGO (RD)	21	MALI	32	TUNISIE
11	DJIBOUTI	22	MAURICE	33	ZAMBIE

2011-10-27

# Embassies of the Member States of the African Union in Brussels, Parties to the Rome Statute of the International Criminal Court (ICC), meeting Mrs Silvana Arbia, Registrar of the ICC

Permanent Mission of the African Union in Brussels

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/5560>

*Downloaded from African Union Common Repository*